

OFFICE DES CEREALES
APPEL D'OFFRES N° 16/2026
TUNEPS 20260900387

ACQUISITION D'UNE SOLUTION D'INFRASTRUCTURE DE PRODUCTION INFORMATIQUE

Cet Appel d'Offres a pour objet l'acquisition, l'installation et la mise en service d'une solution d'infrastructure de production informatique composée de 07 articles distincts comme suit :

articles	Intitulé	Nombre
Art 1	Serveurs	02
Art 2	Serveur de sauvegarde	01
Art 3	Baie de disques	01
Art 4	Solution de virtualisation	01
Art 5	Solution sauvegarde	01
Art 6	Application de sauvegarde	01
Art 7	Switch Datacenter	02
Installation, configuration et mise en service de toute la solution + transfert de compétences		

Les soumissionnaires spécialisés inscrits au système TUNEPS et qui sont intéressés à participer, sont invités à retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès du Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés de l'Office, 30 Rue Alain Savary Tunis **ou** à télécharger de site www.tuneps.tn **ou** de site www.marchespublics.gov.tn **ou** de site www.oc.com.tn

Les offres doivent parvenir à l'Office des Céréales **exclusivement par le système TUNEPS**.

Seulement la **caution bancaire** provisoire (original) d'un montant de **8.000** dinars et **l'extrait de registre de commerce** (l'original) doivent être présentés dans une enveloppe fermée, libellé au nom du Président Directeur Général de l'office des céréales 30 Rue Alain Savary BP N° 173 CEDEX 1002 Tunis, par voie postale et en recommandé ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, portant uniquement la mention suivante :

A NE PAS OUVRIR

APPEL D'OFFRES N° 16/2026 : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES

La date limite pour la réception des offres est fixée au **08 OCTOBRE 2026 à 12 H 00 mn**.

La validité des offres est fixée à 120 jours à compter de la date qui suit la date limite de la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis se tiendra, le **08 OCTOBRE 2026 à 15 H 00 mn** à la salle de réunion au 1er étage au siège de l'Office des Céréales 30 rue Alain Savary, Tunis.

Les soumissionnaires qui ont présentés leurs offres ou leurs représentants (présentation d'une procuration signée de la part du soumissionnaire et de la carte d'identité nationale) peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

Toute offre parvenue au-delà de la date limite (journée et horaire) et / ou hors ligne et / ou ne contient pas la caution bancaire provisoire, sera rejetée.